

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.

Cardinal Pie



Numéro 19 — Novembre 2001

Le libéralisme catholique

— 2^{ème} partie —

Mgr de Ségur, *Hommage aux jeunes catholiques-libéraux, in Œuvres*, Paris : Tolra, 1877, 3^e série, tome X, pp. 405-462.



XIII

« Et cependant n'est-il pas souverainement imprudent de mêler ainsi à tout propos la Religion à la politique ? Les prêtres vraiment sages ne s'occupent pas de politique. »

Les prêtres vraiment sages, comme les catholiques vraiment catholiques, « mêlent » la Religion à tout, non afin de tout brouiller, mais afin de faire régner DIEU partout et toujours. La prudence consiste à faire ce qu'il faut et à ne pas faire ce qu'il ne faut pas ; et la prudence libérale qui s'imagine qu'on compromet le bon DIEU en cherchant à le faire connaître, servir et aimer, est diamétralement contraire à la vraie prudence, à la prudence de l'Église, à la prudence de JÉSUS-CHRIST et de son Vicaire.

Relisez plutôt le Bref aux catholiques allemands. Certes, vis-à-vis de leur redoutable et rusé persécuteur, la prudence leur est nécessaire, non moins que le courage. Eh bien, voici comment le Souverain-Pontife entend les choses ; voici les règles pratiques qu'il donne aux catholiques, en opposition avec les *sages* directions de la prudence libérale.

Le libéralisme moderne, « accepté par quelques catholiques », prétend que la Religion ne doit point sortir de la sacristie ni franchir les limites de la piété privée. — Le Pape déclare que les catholiques ne peuvent défendre efficacement leurs droits et leurs libertés qu'en se mêlant activement à toutes les affaires publiques, afin de faire

prédominer partout les principes et l'influence salutaires de l'Église ; dans le domaine de la vie publique comme dans celui de la vie privée, le citoyen et le chrétien ne doivent faire qu'un.

Le libéralisme tend toujours à subordonner les droits de l'Église aux droits de l'État, par mesure de prudence et de haute sagesse. — Le Pape proclame une fois de plus que le droit de l'Église est un droit absolument souverain, un droit divin, qui n'est subordonné à rien ni à personne ici-bas. Et il déplore l'aberration de certains catholiques (les catholiques-libéraux) qui croient pouvoir faire à cet égard des concessions à la puissance séculière. En tout ce qui touche, directement ou indirectement, le règne de DIEU ici-bas, toute créature humaine est soumise à l'Église : empereurs, rois, princes, gouvernements, assemblées, ministres, députés, magistrats, préfets, maires, etc. ; et cela, non pas seulement comme personnes privées, mais encore et surtout comme fonctionnaires, comme personnes publiques.

Le libéralisme prétend que les Associations catholiques sont dangereuses et que, loin de servir la Religion, elles la compromettent. — Le Pape, au contraire, bénit et encourage les Associations et Comités catholiques. A la coalition des enfants de ténèbres, il déclare qu'il faut opposer l'association des enfants de lumière.

Le libéralisme prétend que le clergé seul est appelé à défendre la doctrine, les droits et les libertés de l'Église. — Le Pape, répétant les enseignements de son Encyclique de 1853 aux Evêques de France, déclare que le peuple catholique peut et doit se lever comme un seul homme pour revendiquer, par tous les moyens légitimes, les droits sacrés de l'Église et de ses ministres ; seul, le peuple catholique étant assez fort pour résister à la tempête universelle.

Le libéralisme prétend parfois encore que les laïques n'ont point mission pour défendre la Religion. — Le Pape enseigne qu'en défendant la doctrine et les droits de l'Église, les laïques, loin d'outrepasser leur mission, remplissent un devoir filial, du moment qu'ils combattent sous la direction du clergé. Et, par le clergé, ce n'est pas tel ou tel Evêque, tels ou tels prêtres qu'il faut entendre ; c'est le Pape et l'Épiscopat ; ce sont les Evêques qui obéissent au Pape, et les prêtres qui obéissent au Pape et aux Evêques.

Voilà les règles de la vraie prudence ; voilà les règles de la vraie et légitime habileté. En

dehors de cela, il n'y a que les illusions de la politique humaine, qui perdent les peuples et les gouvernements.

XIV

« Est-ce qu'en politique on ne peut pas s'en tenir à la célèbre formule, passée en proverbe : *L'Église libre dans l'État libre* ? »

Pas du tout : C'est encore là une de ces brillantes duperies dont le libéralisme est à la fois si prodigue et si friand. — Examinons de près, et voyons ce que recouvre cette devise en apparence si inoffensive, et même si chevaleresque.

L'Église libre dans l'État libre ? — Voyons d'abord « l'État libre », afin de savoir un peu où doit fleurir « l'Église libre ».

Avant tout, qu'est-ce que « l'État » ?

« C'est moi », répond César.

« C'est moi » répond la hiérarchie gouvernementale, quelle qu'elle soit : impériale, royale, constitutionnelle, républicaine.

« C'est moi », hurle le peuple souverain.

« C'est moi », s'écrie chacun des individus-souverains dont l'agrégation constitue la fameuse souveraineté du peuple.

Voilà « l'État » qui veut être libre. Est-ce inoffensif ? Est-ce chevaleresque ?

« L'État libre » ? Quelle est cette liberté que le patriotisme libéral rêve pour l'État ?

L'État serait libre, se sentirait vraiment libre s'il n'avait plus *en rien* l'obligation, et par conséquent le devoir de se subordonner à l'Église, de céder à l'autorité de l'Église, d'obéir à l'Église, d'écouter, de requérir, de pratiquer les directions de l'Église. En un mot, l'État se sentirait et se déclarerait libre, si l'Église voulait bien consentir à ne plus se dire sa mère, et lui permettre de renoncer pour toujours à son titre et à ses devoirs de Fils (i). — Mais c'est tout simplement la société sans DIEU, l'autorité sans DIEU ! En d'autres termes, c'est l'omnipotence païenne de l'État ; c'est le despotisme sans frein. La belle perspective, en vérité !

« L'État libre » ? Il est vrai, ce pauvre État rencontre la loi de DIEU, rencontre l'Église à chaque pas ; partout il coudoie l'Église. Comme DIEU même qu'elle représente dans le monde, l'Église environne, englobe de

toutes parts l'État, c'est-à-dire l'autorité humaine. En pourchassant tous les vices, en enfantant toutes les vertus, en apprenant aux peuples à respecter l'autorité et à lui obéir en tout ce qui est juste, l'Église comble l'État d'inappréciables bienfaits ; et, en échange de ces bienfaits, l'État, tel que le rêvent les libéraux, les catholiques-libéraux, doit pouvoir dire à l'Église : « Je suis libre, je suis affranchi de ton joug, de tes lois, de tes enseignements, de ton influence ; désormais je me gouverne par mes volontés, et non plus par les tiennes. Je me dirige d'après mes principes, et non plus d'après les tiens. » Donc, l'État des libéraux est libre dans l'Église dès qu'il n'est plus dans l'Église. — Le fond de la devise commence à s'éclaircir terriblement.

Passons maintenant à « l'Église libre. » Qu'est-ce que l'Église ? L'Église, c'est le Pape ; c'est l'Évêque ; c'est le Prêtre ; c'est le fidèle, le peuple des fidèles.

« L'Église libre. » Quelle liberté l'État libre de nos catholiques-libéraux promet-il à l'Église ?

Au Pape, la liberté de s'arranger comme il pourra pour protéger ses droits temporels et spirituels, à la condition toutefois de respecter tout ce qu'il plaira à « l'État libre » d'appeler ses droits, ses libertés, ses lois, voire même ses aspirations. Toujours à la même condition, le Pape sera libre de faire ou de ne pas faire des Bulles, de définir ou de ne pas définir des dogmes, de lancer même des excommunications ou de n'en pas lancer ; et « l'État libre » jurera de ne pas plus s'occuper de ces Bulles, de ces définitions, de ces excommunications, que si elles n'existaient pas ; il se gardera bien d'inviter personne à en tenir compte. — Le Pape sera libre.

A l'Évêque, « l'État libre » promet la liberté de prêcher l'Évangile, l'Évangile tel qu'il l'entend, lui État libre ; la liberté d'écrire des Mandements *pieux*, la liberté de faire ses tournées pastorales, de donner la confirmation, de consacrer et d'entretenir ses prêtres, de bâtir ses églises, etc., le tout à ses frais, et à la condition très-expresse de ne point « troubler les consciences. » L'État, l'État libre, se gardera, comme d'un outrage à la liberté de l'Évêque, de tout ce qui serait capable d'ajouter quelque chose à l'efficacité native de la parole évangélique et du caractère épiscopal. En d'autres termes, pas un sou, pas un hommage public. — Les Evêques seront libres.

Au Prêtre, « l'État libre » promet la liberté de dire la Messe et de réciter l'Office ; la liberté de baptiser, de confesser, de communier, de marier, de consoler à la mort, d'enterrer tout citoyen qui voudra user de la liberté de le demander. Le Prêtre vivra comme il pourra, n'offusquera en rien ni le maire ni l'instituteur, qui sont les agents de l'État libre. L'État ne fera rien pour entraver ces libertés du Prêtre, tant que le Prêtre sera fidèle à ne point sortir de ses fonctions toutes spirituelles ; ce dont l'État libre reste seul juge, bien entendu. — Le Prêtre sera libre, dans l'État libre.

A chaque fidèle en particulier, au peuple

fidèle en général, l'État libre promet toutes les libertés qui correspondent aux libertés du Pape, de l'Évêque et du Prêtre. Il sera libre de croire ou de ne pas croire aux enseignements du Pape et d'avoir ou non peur de ses excommunications. Il sera libre de se faire confirmer, libre d'obéir à l'Évêque, en tout ce qui ne contrariera point le préfet ; libre de contribuer de sa bourse aux fondations des églises et peut-être même des écoles ; il sera libre d'avoir la foi, de prier, de se confesser, d'aller à la Messe, de communier, de faire bénir son enterrement par un prêtre ; libre, bien entendu, en tout ce qui ne froissera point les très-déliçables susceptibilités de l'État sans DIEU, de « l'État libre » (au fond, c'est la même chose). Et par contre, chaque citoyen de « l'État libre » sera parfaitement libre de nier l'existence de DIEU, en public comme en particulier, dans les livres, dans les journaux, dans les clubs, dans les écoles, partout où il voudra ; il sera libre de blasphémer JÉSUS-CHRIST, et son Église, et son Vicaire, et sa sainte Mère, et ses sacrements, et ses lois et ses institutions. Au milieu de tout cela, le fidèle sera libre, l'Église sera libre dans l'État libre. — Pour le coup, c'est clair. Mais dites-moi, mes amis, est-ce tentant ? est-ce bon ? est-ce chevaleresque ? Je ne vous ferai pas l'injure d'ajouter : est-ce chrétien ? est-ce catholique ? — Et cependant voilà ce que nous propose, comme un idéal, l'étourderie ou l'aveuglement du catholicisme libéral.

Ce n'est pas tout. « L'Église libre dans l'État libre », qu'est-ce à dire ?

Est-ce que par hasard l'Église est dans l'État ? L'Église est universelle ; elle embrasse l'univers entier, tous les peuples, tous les États, aussi bien que les siècles. L'État, au contraire, est nécessairement limité ; il s'appelle la France, il s'appelle l'Angleterre, il s'appelle la Prusse, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, etc. Il n'y a qu'une Église pour tous, comme il n'y a qu'un DIEU ; et les États ne se comptent pas ; de plus, ils commencent, ils changent, ils disparaissent. L'Église ne peut pas plus être dans l'État, que le tout dans la partie. Dès lors, que signifie la célèbre, la libérale formule ?

Levant le masque, « l'État libre » va nous révéler le fond de sa pensée. « Assez longtemps, dit-il, l'État a été dans l'Église ; depuis 1789, l'État s'est émancipé ; il n'est plus dans l'Église ; c'est désormais l'Église qui, de gré ou de force, sera dans l'État. Elle s'arrangera comme elle pourra ; mais l'État bornera, entourera, enfermera l'Église ; l'État sera le tuteur et le surveillant de l'Église. Les lois de l'État, les principes de l'État, les institutions de l'État, les caprices de l'État formeront l'infranchissable enceinte dans laquelle l'Église aura la liberté de se mouvoir. Que si elle s'y heurte, il est entendu qu'elle s'y brisera. »

D'après tout cela, jugez vous-mêmes, mes chers amis jugez avec votre bon sens, avec votre foi indignée, de ce que sont, au fond, les aspirations libérales, pour peu qu'on les soumette à une analyse sérieuse. Il n'est question que de libertés : libertés pour l'Église, libertés pour l'État ; et au bout du compte qu'y a-t-il ? ou plutôt qu'y aurait-il, si cette belle rêverie venait à se réaliser ? Il y

aurait pour l'Église un affreux esclavage, et par conséquent une affreuse persécution, parce qu'elle ne pourrait jamais sacrifier les droits qu'elle tient de DIEU même ; et pour l'État, il y aurait le plus impie des despotismes. L'État libre, l'État du libéralisme, serait l'ennemi mortel de l'Église.

Et voilà pourtant le dessous des cartes de cette formule célèbre qui a séduit, fasciné un si grand nombre d'esprits distingués, de cœurs généreux ! Égarés par le libéralisme, ils acclamaient précisément le contraire de ce qu'ils aimaient ; et c'est avec ce bois pourri qu'ils se sont flattés de construire l'arche qui devait infailliblement sauver le monde moderne.

**Pauvres catholiques-libéraux !
Ce sont eux qui ont fourni aux
plus perfides ennemis de
l'Église les armes avec
lesquelles ceux-ci nous
attaquent aujourd'hui.**

Pauvres catholiques-libéraux ! Ce sont eux qui ont fourni aux plus perfides ennemis de l'Église les armes avec lesquelles ceux-ci nous attaquent aujourd'hui. En Italie, à Rome, en Espagne, à Genève, à Berne, en Prusse, quelle est la prétention « des États libres », si ce n'est la réalisation de la formule catholico-libérale : *l'Église libre dans l'État libre* ? Après y avoir épuisé les « moyens moraux », ils y emploient la force brutale.

Et dire que cela n'ouvre pas les yeux à nos catholiques-libéraux de France, de Belgique, etc. !

Pour vous, mes très-chers amis, ne soyez point assez myopes pour vous laisser prendre à ces miroirs d'alouettes, aux pièges de ces belles formules au moyen desquelles le démon attire et perd les esprits imprudents. L'État ne sera jamais libre, libre de la vraie liberté, que lorsqu'il prendra pour première règle de respecter les volontés de DIEU, telles que les lui enseigne et les lui présente la sainte Église. En avançant le contraire, les catholiques-libéraux ne savent ce qu'ils disent.

XV

« Soit, répliquera-t-on peut-être. Moi, je ne suis pas de ces libéraux que condamne le Saint-Père. A dire vrai, je ne vois pas même bien ce qu'il veut dire ; et, pour ma part, je ne connais point ce genre de catholiques-libéraux. Tous ceux que je connais, et qu'on veut bien appeler *libéraux*, sont des gens parfaitement raisonnables, qui se tiennent uniquement sur le terrain de la politique, où la Religion n'a rien à faire ; ils se bornent à réclamer pour le pays les libertés publiques, sans lesquelles, ils en ont l'intime conviction, il n'y a point de vraie liberté pour l'Église. »

Illusions et belles paroles que tout cela. Si vous êtes catholique et si avec cela, vous êtes libéral, vous êtes catholique-libéral ; et si vous êtes catholique-libéral, vous êtes de ces catholiques-libéraux que condamne le Chef de l'Église, lequel dit expressément et à

diverses reprises, qu'il entend parler de vous, de vous, catholiques-libéraux pieux, et non pas des libéraux impies. Relisez les Brefs.

Vous ne voyez pas ce que veut dire le Pape ! Comment se fait-il que tout le monde le voit excepté vous ?

Vous ne connaissez pas cette espèce de catholiques-libéraux dont le Pape ne cesse de réprover les doctrines et les agissements ! Comment se fait-il que personne ne s'y méprend ? Catholiques et protestants, bons et mauvais, tout le monde met immédiatement le doigt dessus, sur les personnes, sur les journaux, sur les revues, etc. Les catholiques-libéraux des Brefs sont précisément ces catholiques-libéraux qui prétendent ici qu'il ne s'agit pas d'eux, qui, jusqu'à ces derniers temps, étaient fiers de ce nom, et suivaient les chefs ecclésiastiques et politiques que chacun sait. On dira tout ce qu'on voudra : il n'y a pas deux espèces de catholiques-libéraux : il n'y en a qu'une, et elle est mauvaise.

Ils commencent maintenant à répudier le nom de libéraux. C'est déjà quelque chose ; c'est le sens catholique qui commence à dominer le non-sens libéral. Mais il ne s'agit pas du nom seulement ; c'est surtout le fond qu'il faut laisser là : le fond, c'est-à-dire les idées fausses, « le virus caché des principes libéraux (Bref de Quimper), » ce « germe des erreurs qu'ils retiennent et nourrissent obstinément (Bref d'Orléans), » et qui n'est autre chose que cette fausse conception, cette conception anticatholique de la notion de la liberté et de la notion de l'autorité, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut. Ce qu'il faut mettre de côté, c'est cette manière tout humaine, antisurnaturelle, anticatholique de juger et les doctrines et les personnes et les choses ; c'est l'esprit de parti, c'est l'entêtement, c'est, en un mot, tout ce que nous avons signalé dans ce petit opuscule.

Ils se disent « raisonnables », par opposition à nous autres, catholiques tout court, qui sommes toujours, le Pape le premier, des exagérés, des ultramontains, qui perdons l'Église et la France. « Raisonnables ! » C'est raisonnables qu'ils devraient dire. La vraie raison est inséparable de la vraie foi, de la vraie fidélité catholique. Les catholiques-libéraux n'ont que la prudence humaine à leur disposition ; et c'est pour cela qu'ils perdent toutes les bonnes causes, soit religieuses, soit politiques.

Comme nous l'avons déjà dit, ils ont la prétention de mettre d'un côté l'Église et la Religion, et de l'autre côté la société et la politique. Urgez un peu le système, et logiquement, fatalement, vous arrivez en un instant à ces principes révolutionnaires extrêmes, qu'ils sont les premiers à réprover. Nous ne saurions trop le répéter : comme toute chose ici-bas, la politique doit être catholique, c'est-à-dire conforme à la loi de DIEU et soumise à sa volonté aussi sainte que souveraine ; et le Pape et les Évêques, et les prêtres, et après eux tous les chrétiens, ont le droit et le devoir de rappeler aux gouvernements qui s'en écartent les grands principes de la politique chrétienne et de les ramener ainsi au premier de leurs devoirs.

Ils se bornent, disent-ils enfin, à réclamer pour le pays les libertés publiques, indispensables, selon eux, à la vraie liberté de l'Église. Eh, ce sont précisément ces « libertés publiques », idoles du libéralisme, que le Saint-Siège déclare officiellement être les ennemies mortelles et de l'Église, et de la foi, et de la société. Ces fameuses « libertés publiques », que sont-elles, en effet, sinon les libertés révolutionnaires de 89, c'est-à-dire la liberté de tout imprimer, la liberté de tout dire, la liberté de l'hérésie et de la libre-pensée, la liberté des sociétés secrètes et des clubs, la suppression légale de l'autorité de l'Église, aussi bien que de la véritable autorité civile ? Nos libéraux sont libéraux, précisément parce qu'ils réclament et acclament, comme autant de principes de vie, tous ces principes de mort. L'Église condamne, repousse ces principes : eux, ils les admettent, et, oublieux des règles les plus élémentaires de leur foi, ils pensent que l'Église a tort et qu'ils sont plus clairvoyants qu'elle. Leurs intentions sont bonnes : voilà tout ce qu'on peut dire à leur décharge. Mais, mon DIEU ! quel mal ils font, les ecclésiastiques surtout, avec leur collection d'idées fausses.

Les vraies, les seules vraies et bonnes libertés publiques sont les libertés chrétiennes. Celles-là, l'Église est la première, ou pour mieux dire, est la seule à les réclamer et à combattre pour elles : c'est la liberté de la vérité, c'est la liberté du droit, c'est la liberté de la famille et de la société chrétiennes ; c'est la liberté de l'exercice légitime de l'autorité religieuse, civile, domestique. C'est, en un mot, la liberté de tout ce qui est bon et bienfaisant.

XVI

« Comment donc des hommes de mérite et de savoir, comment de grands chrétiens, et surtout comment des ecclésiastiques et des théologiens ont-ils pu être catholiques-libéraux ? »

C'est d'abord parce que les plus grands esprits sont parfaitement capables de se tromper, surtout lorsque la passion s'en mêle : témoin le grand Bossuet, avec le gallicanisme ; témoin Fénelon, avec le quiétisme. Or, le libéralisme étant, parmi nous, la question brûlante du moment, il n'est pas étrange que la passion s'en soit mêlée et s'en mêle encore.

On conçoit sans peine que des esprits distingués, que des cœurs généreux, épris d'amour pour la liberté, aient pu confondre la vraie avec la fausse, et acclamer le libéralisme, croyant acclamer la liberté. Tel a été le cas du P. Lacordaire et de M. de Montalembert, dont les noms glorieux sont si souvent encore invoqués comme des arguments sans réplique, en faveur du libéralisme. Qui ne rend hommage et à leurs intentions et à leurs talents ? Mais, tout en aimant, tout en honorant les personnes, ne sacrifions jamais les principes. En étant catholiques-libéraux, ils se trompaient ; voilà tout.

Et puis, remarquons-le bien, parce qu'un homme de mérite et de vertu s'est trompé sur

ce point, ce n'est pas, DIEU merci ! une raison pour que sur le reste il perde de sa valeur. Quand un beau fruit se trouve gâté par un côté, on enlève la partie gâtée, et on garde le reste. Ainsi faut-il faire à l'égard des hommes distingués, ecclésiastiques ou laïques, qui se sont laissés atteindre par les erreurs libérales ; admirons, louons, imitons tout ce qu'ils ont de bon et de catholique ; mais rejetons avec soin ce qu'ils ont de libéral, ce qu'ils peuvent avoir d'hétérodoxe. Nous serons ainsi dans le vrai, et nous rendrons à chacun ce qui lui est dû.

C'est précisément en vue du danger qu'inspirent aux gens de bien les qualités, les talents et même les vertus privées des chefs du parti catholique-libéral que le Saint-Père a parlé dans son célèbre Bref au comité catholique d'Orléans. Que mes jeunes lecteurs veuillent bien s'y reporter.

Le « groupe ami » dont parle le Souverain-Pontife n'est autre que l'état-major du parti catholique-libéral. Pour nous, ils sont plus dangereux, peut-être, que les impies, nous dit le Pape : nous nous méfions naturellement des impies ; nous ne pensons pas à nous méfier d'hommes, intelligents d'ailleurs et plus ou moins pieux, qui font hautement profession de dévouement à la cause de l'Église.

C'est « un groupe » : ils sont unis, ils ont des journaux, des organes connus. Ce n'est qu'un groupe : comme parti proprement dit, ils sont peu nombreux ; mais leur influence s'étend au loin.

C'est « un groupe ami » : ami et ennemi tout ensemble ; ami, en tant qu'ils sont catholiques ; ennemi, en tant qu'ils sont libéraux, c'est-à-dire en tant qu'ils admettent l'erreur, qu'ils font opposition au Saint-Siège, qu'ils divisent profondément les forces catholiques ; et le Pape répète ce qu'il a dit tant de fois déjà, à savoir qu'à ses yeux, ce danger est le pire de tous ceux qui menacent aujourd'hui la société catholique.

Leur doctrine est « équivoque » : elle contient du vrai et du faux, du bien et du mal. Ils adoptent les principes révolutionnaires de 1789, bien qu'ils aient une horreur très-réelle des conséquences extrêmes de ces principes. Ils font comme ce puissant dialecticien qui, dans une dissertation philosophique, disait gravement : « J'adopte le principe ; mais je nie les conséquences. » On avait beau lui démontrer que les conséquences découlaient inévitablement du principe ; il répétait : « N'importe. J'adopte le principe ; mais je nie les conséquences. » Nos catholiques-libéraux, dit le Saint-Père, « tout en repoussant les conséquences extrêmes des erreurs, en retiennent et en nourrissent obstinément le premier germe. » C'est la partie gâtée de la belle poire.

Et d'où vient leur succès auprès du grand nombre ? De ce que, « ne voulant pas embrasser la vérité tout entière, » ils flattent, sciemment ou non, les erreurs du jour et les préjugés à la mode, conservant ainsi assez de fidélité pour ne pas trop faire peur aux catholiques, et assez « d'indépendance » pour

rester sympathiques aux mondains, aux gouvernements, voire même aux protestants et aux libres-penseurs. Libéraux, ils sont audacieux ; catholiques, ils sont prudents. De là, le succès des chefs du parti auprès des esprits peu solides, c'est-à-dire du plus grand nombre.

Ils interprètent à leur façon, mais non à la façon du Saint-Siège, les enseignements de l'Église, les Encycliques, le *Syllabus*, les Brefs Apostoliques, les décrets du Concile ; et, ainsi habillée, la vérité catholique se trouve ressembler à peu près à l'erreur libérale, à l'erreur qu'ils ne cessent de caresser. De là, je le répète, leurs succès auprès du grand nombre. Les chefs en sont venus à ne plus même se douter qu'ils intervertissent complètement les rôles : au lieu de faire humblement concorder leurs propres sentiments avec les enseignements de l'Église, ils veulent, bon gré mal gré, plier les enseignements de l'Église à leurs idées personnelles : « Ils s'efforcent, dit le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, d'interpréter les enseignements de l'Église de manière à les faire concorder à peu près avec leurs propres sentiments ; » ils oublient que c'est l'Église qui est infaillible, et non pas eux.

Au fond de tout cela, il y a de l'orgueil et de l'obstination. « Aujourd'hui encore, » ajoute le Saint-Père, aujourd'hui, c'est-à-dire après le *Syllabus*, après le Concile, après les avertissements réitérés du Saint-Siège, « il en est qui adhèrent aux vérités récemment définies pour éviter la note de schisme », plus que par véritable soumission, par la soumission du jugement. Est-ce là l'esprit catholique ? et n'est-ce pas surtout le cœur que DIEU regarde ?

Enfin dans ce Bref mémorable, le Pape rappelle à deux reprises que la fermeté de la foi repose uniquement sur « l'adhésion parfaite à l'esprit et aux doctrines de la Chaire de Pierre », parce que là seulement se trouve l'infaillibilité de l'enseignement. A cette obéissance pleine et entière au Saint-Siège, il faut joindre sans doute la déférence et le respect dûs à l'Évêque ; mais ce respect et cette déférence doivent laisser intact le premier de tous nos devoirs, à savoir la soumission au Pape, à son autorité suprême, à tous ses enseignements, à toutes ses directions. — A cette condition seulement, nous serons forts. Toujours, nous devons à l'Évêque le respect, la déférence, « obsequentes » ; mais nous ne devons le suivre qu'autant que lui-même suit Pierre, l'unique Chef de l'Église, le seul souverain Pasteur, le seul Docteur infaillible. A cause de cela, il est dit ici : « *Obsequentes* », et non pas « *sequentes* ».

Oh ! mes bons amis, soyons fortement catholiques ; ne nous laissons pas entraîner par les sympathies ou, pour mieux dire, par les préjugés à la mode. Et nous aussi, répétons l'acclamation d'obéissance et d'amour qui sortit du cœur et des lèvres des deux cents Évêques réunis à Rome en 1867 pour les fêtes du centenaire de saint Pierre : « *Petrus solus loquatur ! Petrum solum sequamur !* »

C'est la seule règle sûre ; c'est la seule règle infaillible.

XVII

« Mais les catholiques-libéraux sont dévoués à l'Église tout comme les autres. Ils aiment, ils recherchent la vérité. N'est-on pas injuste à leur égard ? »

Non ; on n'est pas injuste à leur égard, on est juste et très-juste. On fait la part de leurs bonnes intentions ; mais aussi on doit faire et l'on fait la part de leurs illusions, qui sont déplorables.

Ils sont dévoués à l'Église : oui, mais à leur manière ; et l'Église déclare hautement que cette manière est absolument fautive et on ne peut plus dangereuse. Il faut servir DIEU comme DIEU veut être servi et comme l'Église nous l'enseigne. Or, pour servir véritablement DIEU et son Église, il faut commencer par lui obéir, en recevant docilement ses directions et en les suivant fidèlement. Les catholiques-libéraux font juste le contraire : loin de prendre le mot d'ordre de l'Église, ils veulent le lui donner, et se conduisent en conséquence. Ils la voient en danger ; ils veulent la défendre (ce qui est fort bien) ; et pour cela ils lui présentent des remèdes de leur invention. L'Église examine ces remèdes ; leur déclare qu'il y a du poison dans le breuvage ; et eux, inexplicables dans leur entêtement, s'obstinent à le lui présenter, et veulent à toute force le lui faire boire. Ils l'empoisonnent, croyant la sauver. Est-ce là du vrai dévouement ?

« Ils aiment, ils recherchent la vérité. » Oui ; mais quelle vérité ? La leur, celle qu'ils se sont faite, et non point la vraie, celle de l'Église, celle de DIEU.

Qu'est-ce, en effet, que la vérité ? Où est-elle ? où faut-il la chercher ? N'est-il pas de foi qu'elle est dans l'Église, sur les lèvres du Chef de l'Église ? N'est-il pas de foi que l'Église, que le Saint-Siège en est l'incorruptible dépositaire et l'interprète infaillible ? Là est la pierre angulaire de l'esprit humain ; là, et non point ailleurs, est le soleil de l'intelligence, de la raison privée et publique. Ce qui ennoblit, ce qui agrandit, ce qui élève véritablement les intelligences, c'est de rechercher toujours avec une humble soumission la vérité dont l'Église est dépositaire, dont le Vicaire de JÉSUS-CHRIST est le souverain Docteur. Quoi de plus beau, quoi de plus logique, quoi de plus vraiment grand, que de voir un noble esprit, et surtout un grand chrétien interroger l'Église, s'instruire de sa pensée intime sur tout ce qui touche à l'ordre spirituel, moral et social, pressentir au besoin cette pensée avec une sollicitude mêlée d'amour, s'en pénétrer, se défier des préjugés et de l'esprit propre, saisir avec avidité les moindres indices de sa doctrine, et appeler des manifestations toujours plus lumineuses et plus étendues de cette vérité si bienfaisante ?

Au lieu de cela, que voyons-nous, dites-moi, dans l'école catholique-libérale ? Des hommes souvent distingués par les dons de l'intelligence, se passionnant pour des opinions purement humaines, essayant par tous les moyens de les imposer non-seulement à leurs coreligionnaires, mais même à l'Église, fermant les deux oreilles à tout ce qui vient de Rome, interprétant à leur

façon les Actes officiels qui les condamnent, en particulier l'Encyclique et le *Syllabus*, et se dérochant par de misérables échappatoires aux arguments qui les confondent. Est-ce là chercher la vérité ? Est-ce là être vraiment catholique, vraiment dévoué à l'Église ?

On ne peut se défendre d'un profond sentiment de tristesse en voyant des hommes d'un talent incontestable et d'un cœur généreux employer les plus nobles dons du ciel au service d'idées personnelles que l'Église repousse et réprouve hautement.

Généralement peu instruits des principes de la théologie et du droit ecclésiastique, qui seuls donnent avec autorité la solution de ces grands problèmes, les catholiques-libéraux confondent le naturel et le surnaturel. L'école catholique-libérale vogue en plein naturalisme. Elle oublie le grand fait qui domine le monde, à savoir que DIEU ayant dans son amour institué l'ordre surnaturel, c'est-à-dire l'ordre chrétien et catholique, ni les individus ni les sociétés ne peuvent, sans manquer à leur premier devoir, se refuser à y entrer, ni se contenter de demeurer dans l'ordre purement naturel.

JÉSUS-CHRIST, qui est le seul vrai DIEU, étant le Seigneur et le Maître de toutes choses, les sociétés non moins que les individus lui doivent, sous peine de forfaiture et de réprobation, leur foi pleine et entière, leur soumission, leur amour.

JÉSUS-CHRIST, qui est le seul vrai DIEU, étant le Seigneur et le Maître de toutes choses, les sociétés non moins que les individus lui doivent, sous peine de forfaiture et de réprobation, leur foi pleine et entière, leur soumission, leur amour ; et comme son Église est son Envoyée au milieu des nations, à travers les siècles, toute créature humaine, depuis le prince jusqu'au dernier de ses sujets, doit à l'Église ce qu'elle doit à JÉSUS-CHRIST lui-même. « *Celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise ; celui qui vous reçoit me reçoit !* »

Le devoir de toute société, comme de tout individu, est donc de se pénétrer de l'esprit catholique, de se conformer dans ses lois et dans ses institutions aux principes de l'Église. Toutes les révolutions du monde n'y font rien ; les devoirs des sociétés ne changent pas plus que les droits de JÉSUS-CHRIST et de son Église. C'est là ce que le Saint-Siège ne cesse de rappeler à nos sociétés égarées ; c'est là ce que le grand Pontife de notre siècle a solennellement proclamé dans cette immortelle Encyclique et dans ce *Syllabus* mille fois béni, qui constitue une magnifique revendication du droit catholique et un admirable code de civilisation chrétienne.

Et c'est là aussi, ajoutons-le avec douleur, ce que ne veulent pas reconnaître encore les catholiques libéraux. Sciemment ou non, ils dédaignent, ils repoussent le droit catholique, qui est d'institution divine ; et,

d'accord en cela avec les révolutionnaires, ils substituent au droit divin un prétendu droit humain, qui varie suivant les caprices des temps et des peuples.

Quand viendra donc le jour où tous les catholiques, vraiment dévoués à l'Église, vraiment soumis à JÉSUS-CHRIST et à son Vicaire, iront chercher la vérité là où elle est, à Rome, au pied de la Chaire de saint Pierre, et non point en France, ni en Belgique, ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni même en Amérique ? Ce jour-là, dont nous saluons l'aurore, il n'y aura plus de libéraux, du moins de catholiques-libéraux. Alors, tous les chrétiens, tous les enfants de l'Église sans exception, ayant enfin renoncé aux divisions qui les affaiblissent aujourd'hui, accepteront dans son intégrité l'enseignement du Vicaire de DIEU ; ils s'inspireront en particulier des salutaires vérités contenues dans l'Encyclique et le *Syllabus* ; ils feront de ces vérités la règle non plus seulement de leur conduite privée, mais encore et surtout de leur vie publique. Alors, mais alors seulement, triomphera la cause de la vérité.

Jusqu'à-là, combattons les catholiques-libéraux avec autant d'énergie que les libéraux révolutionnaires. Rappelons-nous que c'est le Pape qui l'a dit : En un sens, les premiers sont plus dangereux pour nous que les seconds.

XVIII

« Mais enfin, malgré leur libéralisme, les catholiques-libéraux sont catholiques ; et traiter ainsi des catholiques, n'est-ce pas manquer de charité ? »

Un moment ! Ce n'est pas des catholiques-libéraux qu'il est question ici, mais du catholicisme libéral ; ou, ce qui revient au même, ce n'est pas des catholiques en tant qu'ils sont catholiques, mais en tant qu'ils sont libéraux.

En outre, mes chers amis, si, dans nos appréciations sur cette brûlante matière, nous nous prenons en flagrant délit de désaccord avec le Souverain-Pontife, rappelons-nous aussitôt que c'est sa pensée qui doit juger et réformer la nôtre, et non la nôtre qui doit se permettre de juger la sienne. L'enseignement du Chef de l'Église est la règle vivante de la foi. Ici, comme partout et toujours, à lui d'enseigner, à nous de soumettre notre jugement ; à lui de juger la doctrine, à nous de l'accepter avec foi, avec reconnaissance.

Vis-à-vis des catholiques-libéraux, le Chef de l'Église ne blesse pas plus la charité qu'il ne blesse la vérité. Ne perdons pas de vue la belle maxime du très-doux et très-catholique saint François de Sales : « C'est charité que de crier au loup quand il est entre les brebis, n'importe où qu'il soit (*Introduction*, liv. III, chap. XXIX). » Il est vrai, le bon Saint parle ici des ennemis déclarés de l'Église ; mais le Pape juge et déclare que, pour être volés et enveloppés de catholicisme, les libéraux n'en sont que plus dangereux.

Et à cette occasion, à l'occasion de cette épithète de peste très-pernicieuse, qui

indigne les demi-chrétiens, résumons brièvement la thèse catholique (J'extrais le fond de ce résumé d'un remarquable travail publié par le savant et infatigable Père RAMIÈRE, dans *le Messenger*, janvier 1874).

XIX

Résumé de la thèse : le libéralisme catholique est « une peste très-pernicieuse. »

Le libéralisme catholique « est une peste très-pernicieuse, » c'est-à-dire une maladie mortelle, parce qu'il est une erreur très-grave contre une grande vérité révélée. Il est hérétique en son fond, puisqu'il nie sous mille formes les droits de DIEU, de son Christ et de son Église sur les sociétés humaines. Il attribue aux gouvernements le droit de mettre leurs lois et leur politique en opposition avec les lois, avec les volontés de JÉSUS-CHRIST. Nier cette souveraineté sociale du Fils de DIEU, n'est-ce pas équivalentement nier sa divinité ? Nier ce droit et cette mission supérieure de l'Église, n'est-ce pas nier directement sa mission divine ?

Le libéralisme est « une peste très-pernicieuse, » parce qu'il s'étend à tout, et fait pénétrer partout le virus hérétique des doctrines protestantes et révolutionnaires. Il commence par altérer la Religion ; il poursuit son œuvre délétère en philosophie, où il enfante l'ontologisme ; il s'épanouit dans la politique avec ses fatales illusions, avec son impuissance pour le bien ; il se révèle en tout, dans l'éducation, dans l'enseignement, dans la famille, dans l'individu. Et ainsi il touche à une multitude d'âmes, qu'il détériore, quand il ne les perd pas complètement.

« Les autres hérésies, dit un grand penseur cité par un grand Evêque (M. Blanc Saint-Bonnet, dans son beau livre de *la Légitimité*, cité par Mgr l'Evêque de Poitiers), les autres hérésies ont pu se circonscrire ; mais le libéralisme, prenant tous les noms de la vérité (progrès, lumière, liberté, égalité, fraternité, loi, civilisation, etc.), apparaît chez les peuples sous un déguisement tel que, si DIEU ne vient pas renverser cette grande imposture, c'est elle qui achèvera la ruine de la France et de la chrétienté. »

Le libéralisme est « une peste très-pernicieuse » par ses tendances, et c'est par là surtout qu'il exerce ses ravages dans les rangs de la jeunesse catholique. Aucun catholique ne pense à nier en théorie le droit souverain de JÉSUS-CHRIST et de son Église sur les sociétés ; mais en pratique, lorsqu'ils sont atteints de libéralisme, les catholiques se conduisent en vrais libéraux : au lieu de défendre, comme c'est leur devoir, le droit de JÉSUS-CHRIST et de son Église, ils sont toujours prêts à le sacrifier, au nom de la politique, au nom des nécessités du temps, au nom de l'opinion publique, au nom des faits accomplis. On les voit revendiquer, au moins indirectement, pour les ennemis de la foi, la liberté d'attaquer l'Église, et ils mettent une sorte de générosité chevaleresque à soutenir les prétendus droits de l'erreur et à réclamer pour les ennemis de DIEU des privilèges égaux à ceux de ses serviteurs. Ils feront,

comme hommes publics, des actes qui impliquent la négation de ce qu'ils croient comme hommes privés. De pareilles tendances, conséquences logiques des principes catholiques-libéraux, peuvent-elles, je le demande, se concilier avec la foi d'un vrai chrétien ? Un même homme peut-il avoir deux consciences ? et ce qui est faux pour l'homme privé peut-il être vrai pour l'homme public ?

Le libéralisme catholique est « une peste très-pernicieuse » parce qu'il affaiblit et paralyse les défenseurs de l'Église et du droit. Où réside la force de l'armée catholique ? N'est-ce point dans sa foi, dans l'énergie indomptable de sa foi ? Or, le libéralisme est une des principales causes de l'affaiblissement de la foi parmi nous. Il ébranle la foi dans les âmes, en les accoutumant à voir l'erreur marcher de pair avec la vérité. Du moment qu'on accorde à l'une et à l'autre des droits égaux, on les rabaisse l'une et l'autre au rang de simples *opinions*. Le libéralisme réduit la foi d'un grand nombre de chrétiens à un peut-être, à une probabilité humaine, à une opinion plus ou moins respectable. Rien de plus commun aujourd'hui, grâce aux ravages du libéralisme, que d'entendre des chrétiens, voire même des Religieux et des prêtres, parler d'*opinions religieuses*. Elles font le pendant des opinions politiques. Il n'est plus guère question de la vérité. Le libéralisme la sacrifie systématiquement au droit (!) de la majorité, ou encore à ce qu'il appelle « la charité. » Il énerve le christianisme.

Le libéralisme est « une peste très-pernicieuse » parce qu'il met la division parmi les catholiques et les gens de bien. L'Église repose sur l'unité, non moins que sur la vérité. Le catholicisme libéral tend à briser l'unité, en même temps qu'il sape la vérité. Il attire sous ses drapeaux multicolores une partie des catholiques, tandis que les autres restent fidèles au drapeau immaculé de la vérité et de l'obéissance, au drapeau du Saint-Siège. De là, deux partis dans le sein de l'Église ; de là, des divisions, des troubles sans fin. Les catholiques fidèles protestent, comme ils le doivent, contre les concessions faites à l'erreur et à l'esprit du monde. D'autre part les catholiques-libéraux, qui croient sauver l'Église en transigeant avec ses ennemis, accusent leurs adversaires de la perdre par leurs « exagérations » ; ils crient à l'intolérance, à l'entêtement, à l'aveuglement. Ils osent même faire remonter leur blâme jusqu'à nos Evêques, jusqu'au Souverain-Pontife (le *Syllabus* et le Concile l'ont prouvé), les accusant à demi-voix de perdre l'Église.

Que si, comme il arrive dans toute bataille, quelques-uns des défenseurs de l'orthodoxie et du Saint-Siège ne mesurent pas toujours mathématiquement la portée de leurs coups, s'ils font un faux mouvement, surtout s'ils ont le malheur de frapper un peu trop fort, on poursuivra cette exagération de zèle chez des frères avec bien plus de rigueur que l'hostilité ouverte des ennemis.

Et l'on verra alors cet étrange et désolant spectacle : des catholiques fervents qui, à l'église, sont réunis avec leurs frères au pied

du même autel, où ils participent au même Pain céleste, et qui, hors de l'église, se montrent à leur égard plus passionnés, plus aigres, plus injustes, plus impitoyables qu'ils ne le sont envers les hérétiques et les athées. Combien ces scandaleuses divisions font de mal à la cause de DIEU !

Et à qui la responsabilité ? au zèle des catholiques purs ? au courage des défenseurs de la vérité ? Evidemment non. Est-ce à quelque mauvaise intention des catholiques-libéraux ? Pas davantage ; la plupart se trompent de bonne foi. Où est donc le coupable ? Écoutez le Pape qui nous le dit hautement : le coupable, c'est le libéralisme catholique. Oui, voilà la peste qui, après avoir altéré la vérité dans les esprits, se répand au dehors pour briser l'unité des cœurs et des efforts.

Le libéralisme est « une peste très-pernicieuse », parce que, là où il règne, il rend impossible le salut de la société. Il atteint la vie de la société à sa racine même ; comme le phylloxera, qui tue la vigne par la racine. « Le grand péril et le grand mal de nos sociétés, c'est que, dans l'ordre des choses publiques et sociales, les fidèles, et trop souvent les prêtres de notre génération, ont cru que, même en plein christianisme, on pouvait observer la neutralité et l'abstention vis-à-vis de la foi chrétienne, comme si JÉSUS-CHRIST n'était pas venu ou avait disparu du monde. Or quiconque professe ou pratique une pareille théorie, se condamne à ne rien pouvoir absolument pour la guérison et le salut de la société. Si nous n'avons pas réussi à chasser le mal intérieur qui nous mine, qui nous dessèche, qui nous tue, c'est que, tout en ayant la foi privée, nous avons accepté notre part de l'infidélité nationale ; c'est que, quand JÉSUS-CHRIST, par l'organe infaillible de son Vicaire et de son Église, a condamné une doctrine sociale comme erronée et pernicieuse, nous l'avons préconisée comme nécessaire ; quand il a enseigné une chose, nous avons à peu près invariablement fait le contraire. Là est la cause de notre impuissance (Mgr l'Évêque de Poitiers ; homélie du 25 novembre 1873). »

Ce mal, qui n'est autre chose que le catholicisme libéral, paralyse jusqu'aux bonnes œuvres, jusqu'aux prières et aux pénitences qui s'élèvent de toutes parts vers le trône de la miséricorde divine, pour implorer le pardon et le salut. Comment Notre-Seigneur sauverait-il une société résolue à se passer de lui, à contredire ses enseignements, à méconnaître et à violer ses droits ? Le secours temporel de DIEU peut-il être légitimement invoqué contre son propre Fils, contre son autorité et contre son empire ?

Si, au fond de nos prières et de nos pèlerinages, de nos jeûnes et de nos bonnes œuvres, on retrouve toujours nos mêmes obstinations ; si, tout en priant et en faisant l'aumône, nous soutenons opiniâtement les mêmes systèmes condamnés par l'enseignement et par les définitions de l'Église ; si nous caressons toujours les mêmes préjugés, si nous adorons toujours les mêmes idoles, les fausses libertés, les mortels principes de 89, ravivés en 1830, glorifiés en 1852 et depuis, nos prières demeureront

nécessairement stériles ; et la sagesse, la sainteté, et la justice de DIEU lieront les mains à sa miséricorde.

L'Imitation dit à ce sujet une parole profonde qui s'applique aux sociétés plus encore, s'il se peut, qu'aux individus : « Il vaut mieux choisir d'avoir contre soi le monde entier, que d'avoir devant soi JÉSUS offensé. » Or, dans l'état où le libéralisme a réduit notre pauvre société moderne, « c'est JÉSUS offensé », qu'elle a devant elle, JÉSUS mis hors la loi. De là, ces impossibilités que personne ne sait vaincre, et contre lesquelles les hommes, quels qu'ils soient, viennent s'user et se briser les uns après les autres.

Tant que l'on ne reviendra pas socialement, politiquement au Roi JÉSUS et aux salutaires directions de son Église, on aura beau prier, on aura beau faire des bonnes œuvres, le salut sera radicalement impossible. La main libérale détruira au fur et à mesure ce qu'aura édifié la main catholique.

Comme le mulet, animal métis, le libéralisme catholique, doctrine métis, fruit de l'esprit faux et de la fausse charité, est infécond ; frappé de stérilité, et, qui pis est, stérilise tout ce qu'il touche.

Le libéralisme catholique est « une peste très-pernicieuse », parce qu'il place à la base de nos institutions publiques des principes dont les conséquences extrêmes, rigoureusement logiques, aboutissent à des horreurs. Le principe fondamental du libéralisme peut se résumer ainsi : *vis-à-vis de la loi, l'erreur a les mêmes droits que la vérité.*

De là sort « la liberté de penser », qui peut se formuler ainsi : J'ai le droit de penser tout ce que je veux, de croire tout ce que je veux, de nier tout ce que je veux. J'ai le droit de croire qu'il n'y a pas de DIEU, que je n'ai pas d'âme, que le vol est permis, qu'il n'y a pas plus de mal à tuer un homme qu'un poulet.

De là sort « la liberté de conscience » : Toutes les religions ont un droit égal au respect et à la protection de la loi. Même respect, même protection pour l'Évangile et pour l'alcoran. Même respect pour le chrétien qui adore JÉSUS-CHRIST et pour le juif qui le blasphème. Même respect pour le catholique qui vénère la sainte Eucharistie, et pour le huguenot qui la foule aux pieds. Même respect pour le martyr et pour son bourreau.

De là sort « la liberté de la parole » : J'ai le droit de dire tout ce que je pense, et personne n'a le droit de retenir ma parole sur les lèvres. J'ai le droit au blasphème. M'empêcher de louer DIEU et m'empêcher de l'insulter sont, l'un comme l'autre, un attentat à ma liberté, et par conséquent un crime.

De là sort « la liberté de la presse » : Tout ce que j'ai le droit de dire, j'ai le droit de l'imprimer et de le publier. Le premier apostat venu a le droit d'écrire que JÉSUS-CHRIST n'est pas DIEU, et nul homme, nul pouvoir n'a le droit d'arrêter son livre ou son journal.

De là sort « la liberté d'action » : J'ai le droit de faire tout ce que je veux, et de mettre en pratique tout ce que je pense, à la seule condition (encore parfaitement arbitraire) d'être en règle avec la police.

Assurément tous les catholiques-libéraux, et non-seulement eux, mais tous les honnêtes gens, repoussent avec indignation ces absurdes et horribles folies ; mais ils admettent bel et bien les principes d'où elles découlent, et dans les bas-fonds de la société, il ne manquera jamais de terribles logiciens qui les tirent.

Enfin, le libéralisme catholique est une peste, « une peste très-pernicieuse, » parce que les catholiques qui en sont atteints deviennent eux-mêmes, bon gré mal gré, les auteurs de toutes les ruines publiques. Partout et toujours, l'histoire moderne le démontre, ce sont les illusions et les défaillances des gens de bien qui ont préparé les voies aux excès révolutionnaires. Tout 89 porte dans ses flancs un 93, comme la fleur porte en elle-même le fruit en germe. Le libéralisme, c'est la Révolution en fleurs ; la démagogie et l'anarchie sont la Révolution dans son fruit.

Qui donc nous empêche de ressusciter à la vraie vie catholique, à la vraie vie sociale et politique ? Qui ? ce sont les chrétiens à idées fausses, les prétendus hommes d'ordre ; ce sont les catholiques-libéraux.

La Révolution s'est discréditée elle-même par les désastres qu'elle accumule depuis un siècle ; elle est convaincue de nous avoir fait autant de mensonges que de promesses ; ses adeptes les plus ardents sont les premiers à la déclarer en banqueroute. Le moment serait donc venu de secouer son joug, pour revenir à l'ordre chrétien. Le bon DIEU a beau aplanir les voies, préparer toutes choses : qui donc nous empêche de ressusciter à la vraie vie catholique, à la vraie vie sociale et politique ? Qui ? Ce ne sont pas les forcenés de la Commune ; ce ne sont pas les ennemis déclarés de la Religion et de la société : ce sont les chrétiens à idées fausses, les prétendus hommes d'ordre, qui conservent et proclament les principes de cette même Révolution dont ils combattent les violences ; ce sont les révolutionnaires modérés, ce sont les catholiques-libéraux. La Révolution doctrinale, le libéralisme retient l'enfant prodigue qui veut reprendre le chemin de la maison paternelle ; qui veut jeter loin de lui les haillons de la licence, pour reprendre le blanc vêtement de la liberté ; qui veut échapper au joug déshonorant du despotisme ou de l'anarchie, pour se remettre, paisible et confiant, sous la main paternelle de l'autorité.

Et comment le libéralisme le retient-il ainsi ? C'est qu'il n'est pas autre chose que la doctrine de la Révolution ; comme la Révolution est la pratique extrême, mais logique, du libéralisme. Si la Révolution n'avait pour elle que ses violences, ses

triumphes ne pourraient être que passagers : c'est par ses doctrines que se perpétue son empire ; et ce sont les fauteurs de ces doctrines, surtout quand ils sont honnêtes et religieux, en d'autres termes, ce sont les libéraux-catholiques qui, en dépit de leurs bonnes intentions, opposent à la résurrection chrétienne de la société une barrière infranchissable.

Partout, en France comme dans toute l'Europe chrétienne, la force principale de la Révolution réside dans l'appui que les hommes d'ordre prêtent à ses principes, beaucoup plus que dans la rage avec laquelle les hommes de désordre en déduisent les conséquences. Le libéralisme est le poison qui tue : l'anarchie est la décomposition qui suit la mort.

Et combien d'hommes d'ordre sont dans ce cas ! Plus de quatre-vingt-dix sur cent. Pas un d'eux ne voudrait mourir sans sacrements ; tous ils ont la foi, bien qu'ils ne la pratiquent pas tous et toujours. Ils sont donc catholiques ; oui, mais ils sont plus libéraux encore ; et c'est pour cela qu'ils font, sans le vouloir et quelquefois même sans le savoir, l'horrible, l'incalculable mal que nous venons d'exposer.

Je le demande donc à tout homme de foi et de bonne foi, le docte et très-catholique Evêque de Poitiers avait-il raison de s'écrier dans une de ces incomparables homélies qui prennent parfois l'importance d'un événement : « O vous, qui n'avez rien de commun avec l'impiété des libéraux révolutionnaires, mais qui professez les doctrines du catholicisme libéral irrévocablement inscrit au catalogue des erreurs condamnées par l'Église, prenez-y garde : ce n'est pas à côté du fondement chrétien, c'est sur ce fondement même que doit s'élever l'ordre. Hors de là, c'est l'ébranlement, la caducité, la chute ; c'est le désordre, l'anarchie, et, par suite, c'est le retour inévitable au régime du despotisme que vous êtes condamnés à ramener tout en le maudissant (Noël 1873). »

Tels sont, mes amis, les fruits empoisonnés du libéralisme catholique. D'après les fruits, jugez de l'arbre.

XX

En pratique, que faut-il donc faire ?

C'est fort simple : il faut être catholiques de la tête aux pieds, catholiques dans nos idées et dans nos jugements, catholiques dans nos sympathies, catholiques dans nos paroles, catholiques en tout et partout, dans nos actes publics comme dans notre conduite privée.

Et comme la première condition requise pour être catholique, c'est d'être véritablement et pleinement soumis au Vicaire de DIEU, Chef suprême de l'Église et règle vivante de la vraie foi, notre premier soin doit être d'éviter, comme le feu, tout ce qui pourrait diminuer ou altérer le moins du monde le religieux respect et l'obéissance absolue à l'égard du Saint-Siège. Ce point est d'une importance majeure. Dans nos études,

dans nos discussions, dans nos lectures, dans nos conférences, dans nos liaisons mêmes, nous n'y faisons pas assez attention ; et de là vient que nous nous laissons parfois entamer.

« Pour vous, chers fils, nous dit le Saint-Père, souvenez-vous que, sur la terre, le Pontife Romain tient la place de DIEU, et que dès lors, en tout ce qui concerne la foi, la morale et le gouvernement de l'Église, il peut dire avec le Christ : « *Quiconque ne recueille pas avec moi, disperse.* » Faites donc consister toute votre sagesse dans une obéissance absolue et dans une libre et constante adhésion à la Chaire de Pierre (Bref aux Milanais). »

A cette pierre de touche infaillible, nous pourrions aisément reconnaître l'or pur, et le discernir du cuivre doré. Toute doctrine qui s'écarte en quoi que ce soit de l'enseignement de Rome doit être par cela même suspectée ; et non-seulement suspectée, mais repoussée ; et non-seulement repoussée, mais combattue. C'est là « le bon combat de la foi », dont parle l'Apôtre saint Paul, et auquel nous sommes tous appelés à prendre part, les uns comme chefs : ce sont les prêtres ; les autres comme simples soldats de JÉSUS-CHRIST : ce sont les laïques.

XXI

« Mais que faire tout spécialement pour nous garantir de ce que le Saint-Père appelle le virus des opinions catholiques-libérales ? »

D'abord ne lisez pas, ou ne lisez qu'avec une extrême précaution les journaux, revues et brochures du parti. Le journal, en particulier, est une goutte d'eau quotidienne qui peu à peu creuse la pierre et corrompt l'esprit. L'expérience le démontre chaque jour. Si vous voulez échapper au libéralisme catholique, évitez les journaux libéraux-catholiques. Et notez que les plus dangereux sont ceux dont les formes sont plus modérées, plus douceâtres.

Par contre, lisez fidèlement, puisque hélas ! il faut lire quelque journal, lisez l'une des rares feuilles publiques qui prennent pour première règle de se conformer en tous points à la lettre et à l'esprit des enseignements du Saint-Siège. Ne vous laissez point arrêter par les amères et injustes critiques dont elles sont l'objet. Si on les déteste tant, c'est qu'elles n'entendent point pactiser avec les erreurs à la mode ; c'est qu'elles les dépitent et leur font la chasse dès que passe le bout de l'oreille ; c'est qu'elles déjouent avec une inopportunité très-désagréable les complots, les habiletés de l'ennemi ; c'est qu'elles ne savent point flatter l'opinion publique, comme le font chaque jour les feuilles libérales, et qu'elles sont prêtes à tout plutôt que de reculer d'une semelle lorsqu'il s'agit de défendre la vérité, le droit, les principes, la cause du Pape et de l'Église.

Puis, instruisez-vous sérieusement et solidement sur les principales questions qui sont à l'ordre du jour, allant chercher la lumière là où elle est, c'est-à-dire dans des livres ouvertement catholiques-romains, où le faux ne soit point mêlé au vrai, où l'eau de

la vérité soit pure et limpide. L'ignorance de la vraie doctrine catholique est presque toujours le *flambeau* des thèses libérales.

Cette ignorance enfante une illusion des plus communes, qui laisse les jeunes gens s'enfoncer chaque jour davantage dans le libéralisme, sous le spécieux prétexte qu'ils ne s'occupent pas des questions de doctrine, qu'ils n'y entendent rien, qu'ils laissent cela aux prêtres, aux théologiens, etc. Ils restent systématiquement libéraux en pratique, sous prétexte qu'ils ne le sont pas en théorie. Gardez-vous de cette illusion. Elle vous inféoderait au parti libéral ; et, quoi qu'on en dise, elle vous inoculerait par tous les pores « le virus des opinions catholiques-libérales. »

Enfin et surtout, méfiez-vous grandement des ecclésiastiques imbus de libéralisme. Un prêtre catholique-libéral fait à lui seul plus de mal que cinq cents laïques. En matière de doctrine, la parole d'un laïque a d'ordinaire peu de poids ; mais pour le prêtre, c'est tout autre chose. DIEU a dit, en effet : « *Les lèvres du prêtre garderont la science, et c'est de sa bouche qu'on apprendra à connaître la loi.* » Or, que fait le prêtre libéral ? A ceux qui lui demandent la vérité, il dispense l'erreur ; et quelle erreur ? celle que le Souverain-Pontife déclare hautement être plus à redouter pour les catholiques de ce temps-ci, que les blasphèmes révolutionnaires eux-mêmes. « Le plus grand malheur qui puisse arriver à un chrétien laïque, disait récemment Pie IX à un de nos Evêques, c'est d'avoir pour conseiller et pour ami un prêtre imbu de mauvaises doctrines. Un prêtre qui a de mauvaises mœurs, on le méprise, on le repousse ; mais un prêtre qui a de mauvaises doctrines, il vous séduit d'autant plus facilement que ses opinions flattent les idées du jour. »

Mes amis, mes chers amis, ne vous laissez point éblouir, par l'éclat des noms propres et des belles réputations. Aux ecclésiastiques catholiques-libéraux manque le premier de tous les mérites, celui d'une foi pure et d'un jugement solide. Tout ce qui brille n'est pas or : en pareille matière, c'est littéralement vrai.

Le petit nombre des hommes d'Église qui, emportés par la vanité et par l'esprit d'indépendance, ont le malheur de patronner le libéralisme-catholique, sont ou des esprits de travers ou des ambitieux, qui peuvent avoir du brillant, mais qui n'ont ni la vraie science, ni le véritable esprit de l'Église.

Méfiez-vous des ecclésiastiques libéraux, quels que puissent être d'ailleurs leur talent, leur zèle. S'ils font un peu de bien d'un côté, ils font trois fois plus de mal de l'autre : on les a vus à l'œuvre, à l'époque du Concile. Ils n'étaient guère gallicans que parce qu'ils étaient libéraux. Aujourd'hui, s'il n'y a plus de gallicans, les libéraux sont encore là ; et, sauf d'honorables mais trop rares exceptions, leur esprit est demeuré le même. Soumission n'est pas toujours conversion. Après tous les avertissements tombés des lèvres du Pape, avertissements nécessairement connus du clergé, il leur faudra une rude bonne foi pour être excusés au tribunal de DIEU.

XXII

« Un mot encore : pourquoi dans toutes ces pages, vous adressez-vous aux jeunes gens ? Est-ce que ces vérités ne regardent pas les vieux au moins autant que les jeunes ? »

Sans doute ; mais les vieux sont si souvent incorrigibles ! Il est facile de redresser un jeune arbre qui ne pousse pas droit : essayez donc d'en faire autant à un vieux qui a poussé de travers !

L'esprit du jeune homme est presque toujours aussi honnête, aussi sincère, aussi vrai que son cœur est bon et généreux. C'est pour cela que je vous parle ici de préférence, mes bons et chers amis. J'ai la confiance qu'après avoir lu sérieusement et devant DIEU mon petit travail, pas un d'entre vous ne sera désormais capable de se laisser infecter, à un degré quelconque, de la peste du catholicisme-libéral. Ce sera votre salut, et la salut de bien d'autres.

Que DIEU vous garde en la pureté de la foi et en la sainteté de son amour !

ÉPILOGUE

A l'occasion des premières éditions de ce petit opuscule, un prêtre qui, depuis vingt-cinq ans, se consacre tout entier et avec grande bénédiction au salut des jeunes gens, m'écrivait ces quelques lignes, par où je termine :

« Nous ne saurions trop insister, nous autres prêtres, dispensateurs de la doctrine et directeurs des consciences, sur les causes qui engendrent le libéralisme chez nos jeunes gens. Il y en a principalement trois : le demi-savoir, l'orgueil et l'esprit faux.

« Le demi-savoir en matière de religion : les jeunes gens se font trop souvent un catholicisme de fantaisie, blasphémement ce qu'ils ignorent, et, sans s'en douter, tombent dans de graves erreurs, qui sont au fond de véritables hérésies.

« L'orgueil : ils n'ont plus le sens de l'obéissance catholique, laquelle est la base de la foi, et par conséquent du salut. Ils sont constamment à la recherche de détours, d'excuses, de prétextes de toutes sortes pour échapper au devoir d'obéir. Or, il faut obéir au Pape, comme il faut obéir à JÉSUS-CHRIST, dont le Pape tient ici-bas la place ; et de même qu'on ne peut pas trop obéir à JÉSUS-CHRIST, de même on ne peut pas trop obéir au Pape. Le jeune catholique-libéral ne comprend rien à tout cela. En dehors de ce qu'il s'imagine être le strict nécessaire, il n'entend relever que de lui-même.

« L'esprit faux : à force de lire des journaux bâtarde, des revues et des livres semi-catholiques, à force de fréquenter les gens du parti et de se moquer des autres, ils ont fini par se fausser tellement l'esprit, que leur maladie devient quasi-incurable.

« Ces trois causes produisent également l'entêtement, l'entêtement qui est le caractère distinctif de toutes les erreurs. Il y a une ressemblance frappante entre le jansénisme du dix-septième siècle et le

libéralisme du dix-neuvième : même esprit de chicane, même orgueil pieux, même obstination à ne pas tenir compte des avertissements et enseignements du Saint-Siège, même cénacle de femmes, mêmes coterie de soi-disant grands hommes et de soi-disant grands écrivains, même fanatisme pour quelques Evêques aux dépens du Pape et de l'Épiscopat. C'est la peste en personne, comme l'a répété plusieurs fois notre grand et saint Pie IX. Mais c'est une peste à la mode, une peste aristocratique, en gant beurre frais, en jupons de soie ; c'est la peste des beaux-esprits. Comme du temps de Port-Royal, c'est un besoin de bruit, de renommée, de clinquant ; une tactique de se poser en victimes incomprises et persécutées ; un art incroyable pour séduire et attirer à soi surtout les jeunes gens et les femmes du monde.

« Le demi-savoir, l'esprit faux et l'entêtement, voilà pour le docile troupeau, pour les moutons ; l'orgueil, avec toutes ses audaces et ses subtilités, voilà pour les chefs.

« Insistez là-dessus. C'est fâcheux pour qui se fâchera ; mais c'est vrai, très-vrai, trop vrai.

« Comme il est plus facile et plus vite fait de dire :

« Je crois fermement tout ce qu'enseigne l'Église, tout ce que disent les Brefs et les Encycliques du Saint-Père ! »

PREMIER APPENDICE

Au moment où commençait le tirage de ce petit opuscule, a paru l'édition romaine, « autorisée et revue par le Saint-Père », des Allocutions prononcées au Vatican depuis le 20 septembre 1870. Quelques variantes, non dans le fond, mais dans la forme, de la célèbre Allocution du 18 juin 1871, citée en partie à la page 350, nous ont paru mériter d'être mises sous les yeux du lecteur. Ces graves paroles ont été niées si catégoriquement par le parti catholique-libéral, que la reproduction du texte *authentique* ne paraîtra pas superflue ici.

Voici les propres paroles du Souverain-Pontife à la députation française. Sa Sainteté s'exprimait en français :

«... Vous savez combien j'aime la France. Je puis donc vous dire franchement la vérité. Il est même nécessaire que je vous la dise.

« Le mal que je vous signale est plus terrible encore que la Révolution, que la Commune même ! »

« L'athéisme dans les lois, l'indifférence en matière de religion, et ces maximes pernicieuses qu'on appelle *catholiques-libérales*, voilà, oui voilà les vraies causes de la ruine des États, et ce sont elles qui ont précipité la France. Croyez-moi, le mal que je vous signale est plus terrible encore que la Révolution, que la Commune même ! »

Ici le Saint-Père porta les mains à son front, et, avec un mouvement qui indiquait un amer chagrin mêlé à une profonde indignation, il dit :

« J'ai toujours condamné *le libéralisme catholique* (puis, levant les mains et les agitant, il ajouta avec vivacité et avec force), et je le condamnerais quarante fois encore s'il le fallait.

« A ce propos, je me souviens d'un Français qui avait une place élevée, et que j'ai connu de près ici, à Rome ; j'ai eu même occasion de parler avec lui, et il me faisait de grands compliments. C'était ce que l'on appelle un homme distingué, honnête, qui pratiquait sa religion et se confessait. Mais il avait des idées étranges et certains principes que je n'ai jamais pu comprendre comment ils avaient pu prendre racine dans un catholique de bonne foi. C'étaient précisément les maximes dont je parlais tout à l'heure.

« Ce personnage soutenait (Un catholique, oser dire, bien plus, oser soutenir de pareilles choses devant le Pape !) que, pour bien gouverner, il faut avoir une législation athée, de l'indifférence en matière de religion, et cette singulière tactique qui sait s'accommoder à toutes les opinions, à tous les partis, à toutes les religions, et unir ensemble les dogmes immuables de l'Église avec la liberté des cultes, des consciences. Nous étions d'accord sur plusieurs points ; sur ceux-ci, jamais.

« Cet homme, que faisait-il, en effet ? Aujourd'hui, une chose ; demain, une autre tout opposée. Un de ses amis, qui était protestant, mourut à Rome ; il suivit son convoi et assista aux funérailles dans un temple protestant ! On fait certainement très-bien d'assister les protestants dans leurs nécessités, leurs maladies, et de leur faire l'aumône, l'aumône de la vérité surtout, pour procurer leur conversion ; mais c'est chose excessivement blâmable que de participer à leurs cérémonies religieuses.

« Je persistais à dire que je ne pouvais me persuader comment on peut gouverner un État avec des lois athées ; comment de telles lois pouvaient être basées sur la justice tout en excluant l'idée de DIEU ; comment il était possible de trouver la rectitude et la vérité dans les fluctuations des partis opposés et du libertinage effréné qui en est la conséquence.

« Malgré tout, cet homme s'obstinait (En vérité c'est trop fort ! Mais l'entêtement est un des caractères saillants du parti catholique-libéral) à croire que c'était là la manière de gouverner sagement les peuples et de les conduire à la civilisation et au progrès.

« La pauvre France a pu voir où aboutissent ces belles maximes, Paris surtout au milieu des horreurs des *communards*, qui, par les meurtres et les incendies, se montrèrent semblables à des démons sortis de l'enfer !

« Mais non, ce ne sont pas seulement ceux-ci que je crains. Ce que je redoute davantage, c'est cette malheureuse politique chancelante qui s'éloigne de DIEU. C'est ce jeu... Comment l'appellez-vous, vous, en

français ? Nous l'appelons, nous, *altalena* en italien. (*Bascule*, dit tout bas quelqu'un). C'est cela, oui ; ce jeu de bascule qui détruit la religion dans les États et renverse même les trônes. » (*Collection romaine des discours de N. S. P. le Pape PIE IX, publiée par les soins du R. P. Pasquale de Franciscis ; tome I, page 133*).

DEUXIÈME APPENDICE

Depuis la publication du présent opuscule, en 1874, le Saint-Siège a continué de poursuivre et de frapper le *catholicisme-libéral*. A l'occasion de la réédition de ce travail dans le format *in-8°*, je crois rendre service à la cause de la vraie doctrine et aux esprits sérieux, en reproduisant ici la série de plus en plus imposante des Actes Apostoliques relatifs à cette erreur si dangereuse.

Je n'ai pas sous la main le texte latin de ces documents ; mais vu les sources d'où émanent les traductions, je puis garantir pleinement la fidélité scrupuleuse et intelligente de la version.

Le lecteur voudra bien se rappeler que c'est ici la parole officielle du Vicaire de DIEU sur la terre, la parole du Chef suprême de l'enseignement catholique, et que, par conséquent, il y aurait matière à péché, à péché grave contre l'obéissance due aux enseignements de l'Église, à ne pas adhérer, intérieurement et extérieurement, à la doctrine qu'exposent ces Brefs du Souverain-Pontife.

I

« *A nos chers fils, les directeurs et les rédacteurs du journal l'Osservatore Cattolico.*

« PIE IX, PAPE.

« Chers fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Le don que Nous avons reçu de vous, chers fils, et de l'excellente Association de la Jeunesse catholique milanaise, don qui est formé d'une quantité de faibles offrandes, Nous fait voir clairement le nombre remarquable des fidèles qui, en partageant vos sentiments, adhèrent avec une dévotion entière et sincère aux doctrines de ce Saint-Siège, que vous professez et enseignez.

« Mais deux motifs Nous rendent le don en lui-même très-agréable et précieux. C'est d'abord que la foi de ceux qui l'offrent resplendit d'un éclat d'autant plus vif qu'elle se maintient plus pure et plus ferme au milieu des sectateurs de ces opinions dont vous parlez, lesquels, — dans un désir de fausse et réprouvable conciliation, — s'efforcent d'allier la lumière avec les ténèbres, le CHRIST avec Bélial.

« C'est ensuite que ce don témoigne de votre louable constance à entretenir cette foi et à la propager, malgré les entraves que vous rencontrez ; et bien que vous éprouviez l'hostilité des puissants, que vous soyez quelquefois opprimés, souvent combattus, et que vous ayez fréquemment contre vous ceux-là mêmes qui devraient applaudir et soutenir Notre doctrine que vous répandez

et inculquez.

« Souvenez-vous, chers fils, que telle a toujours été la destinée de ceux qui ont combattu pour la vérité et pour la justice : mais rappelez-vous aussi que leurs efforts ne sont pas demeurés vains ni inutiles, qu'ils ont fini au contraire par être couronnés de la victoire.

« Persistez donc avec courage dans l'entreprise que vous avez commencée, quelque scabreuse, et souvent périlleuse ou ingrate, qu'elle soit ; car, — vous étant proposé de défendre la cause de DIEU, de l'Église et de la justice, et vous appuyant, pour instruire et aider le prochain, sur l'autorité infaillible de cette Chaire de Pierre, — quoique vous n'avez pas présentement à vous réjouir d'un ample résultat spirituel de vos efforts, — vous ne serez certainement pas privés auprès de DIEU d'une large récompense pour vos travaux.

« Cette récompense, Nous vous la souhaitons surabondante, et comme augure de cette faveur, et aussi pour vous témoigner Notre gratitude et Notre bienveillance paternelle, Nous vous donnons, chers fils, à vous et à toute la société de la Jeunesse catholique milanaise et de tout cœur Notre Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 14 janvier 1875, de Notre Pontificat la vingt-neuvième année.

« PIE IX, PAPE »

II

« *A notre cher Fils CHARLES PÉRIN, professeur de droit public et d'économie politique à l'Université de Louvain.*

« PIE IX, PAPE.

« Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Alors que la société civile estime que le progrès de la « *civilisation* » — progrès qu'elle croit avoir atteint — demande qu'elle se constitue, se gouverne et se dirige par elle-même en dehors de DIEU et de la religion de DIEU ; alors que, par là, ayant démoli le fondement de la vie sociale, elle prépare sa dissolution ; c'est avec une très-grande opportunité que vous lui avez remis en mémoire, par votre remarquable travail sur *les Lois de la société chrétienne*, que la religion et la société humaine ont un même fondateur, que la loi du juste est une et éternelle, que cette loi une a été édictée aussi bien pour les hommes réunis en société que pour les hommes pris individuellement, et que, par conséquent, c'est de l'observance de cette loi une que les nations doivent attendre l'ordre, la prospérité, l'avancement.

« Difficile, certes, et d'un rude labeur, est l'œuvre que vous avez entreprise, — mais, pour l'accomplir, vous avez été aidé tant par les sciences spéciales que depuis longtemps déjà vous enseignez avec un si grand succès, que par la force, la pénétration, le discernement de votre esprit, et surtout

enfin par la religion, par une fermeté qu'aucune contradiction ne peut ébranler, par l'amour de la justice, et par une soumission absolue aux lois de l'Église et au magistère de cette Chaire de la Vérité.

« Aussi, bien que Nous n'ayons pu parcourir que peu de pages de vos deux volumes, Nous avons pensé qu'il était juste de louer la clarté et la liberté avec lesquelles vous exposez, expliquez et défendez les purs principes, et avec lesquelles, traitant de tout ce qui dans les lois civiles peut s'écarter de ces principes, vous condamnez certaines de ces déviations et vous enseignez que certaines autres — si elles ont été introduites sous l'empire de circonstances pour éviter des maux plus graves — peuvent à la vérité être tolérées, mais non élevées à la dignité de droits, vu qu'il ne peut y avoir aucun droit contre les éternelles lois de la justice.

« Et plût à DIEU qu'ils le comprissent ceux qui se vantent d'être catholiques, bien qu'ils adhèrent avec une telle opiniâtreté aux libertés de conscience, des cultes, de la presse et autres du même genre proclamées par les révolutionnaires à la fin du siècle dernier, et constamment prosrites par l'Église, — que non-seulement ils prétendent qu'on doit les tolérer, mais encore qu'on doit pleinement les tenir pour des droits, et les favoriser et les défendre comme nécessaires à la condition présente des choses et à la marche du progrès : comme si ce qui est en opposition avec la vraie religion, ce qui fait l'homme autonome et l'affranchit de l'autorité divine, ce qui ouvre la voie large à toutes les erreurs et à la corruption, pouvait apporter aux nations prospérité, profit et gloire.

« Si les hommes de cette espèce n'avaient pas mis leur sens propre au-dessus des enseignements de l'Église ; s'ils n'avaient pas ainsi, peut-être sans s'en rendre compte, tendu une main amie aux adversaires haineux de l'autorité religieuse et de l'autorité civile ; s'ils n'avaient pas ainsi divisé les forces unies de la famille catholique, — les machinations et l'audace des perturbateurs eussent été contenues, et les choses n'en seraient pas arrivées à ce point que le renversement de tout ordre est à craindre.

« Mais bien qu'il n'y ait absolument rien à espérer de ces hommes, qui ne veulent pas écouter l'Église, votre ouvrage fournira néanmoins des forces et des armes à ceux dont les idées sont droites ; il pourra éclairer ceux qui hésitent, relever et affermir ceux qui chancellent. Pour vous qui, sans craindre le choc des opinions contraires et méprisant les séductions de la faveur, avez librement écrit pour la vérité, vous ne manquerez pas de recevoir de DIEU la récompense que vous avez certainement méritée. Nous le prions, en attendant, de vous combler de ses secours et de ses dons, et Nous désirons que la Bénédiction Apostolique — que Nous vous accordons, cher Fils, avec une grande affection et comme témoignage de Notre bienveillance paternelle, soit pour vous le présage de ces faveurs divines.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 1er février 1875. — de Notre Pontificat la vingt-neuvième année.

« PIE IX, PAPE. »

III

« *A nos chers Fils les Membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, des Comités et des Cercles catholiques, et aux autres fidèles du diocèse d'Angers qui nous ont envoyé une Adresse.*

« PIE IX, PAPE.

« SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

« Si Nous sommes assuré, chers Fils, de rencontrer au milieu de cette violente persécution soulevée, de nos jours, contre l'Église et contre le Saint-Siège, un grand nombre de chrétiens qui demeurent inébranlables dans la foi ; et si Nous Nous réjouissons de voir avec quelle fermeté ils affirment et défendent, contre les attaques de l'erreur et de la force, les droits et l'autorité de la religion, avec quel zèle ils s'empressent de Nous venir en aide par la prière et les secours d'argent ; cependant il Nous est toujours extrêmement agréable de parcourir les longues listes de ces catholiques qui ne craignent pas, malgré les embûches et les périls, d'exprimer, le front haut, leur soumission au Siège de Pierre ; et qui, par leur grand nombre, dans chaque diocèse, ou dans chaque province, représentent manifestement des milliers de fidèles unis à Nous, dans le monde entier, par les liens d'une parfaite charité et véritablement enfants de l'Église.

« C'est pourquoi Nous avons reçu avec une joie toute paternelle ce volume considérable que Nous a remis votre éminent Evêque et qui, si le temps n'a pas permis d'y joindre beaucoup d'autres noms, contient cependant plus de trente mille signatures. A cette vue, Nous n'avons pu Nous empêcher de rendre grâce à DIEU de ce qu'il a daigné, lorsque la corruption et l'impiété Nous envahissent de toutes parts, donner cette consolation à Nos larmes, et conserver dans le monde entier, pour l'intégrité et l'honneur de son Église, une si grande part d'âmes fidèles, dont l'action finira par rétablir l'ordre universellement troublé.

« Recevez donc, pour ce volume auquel vous avez bien voulu joindre un généreux présent, les témoignages de Notre vive reconnaissance. Persévérez dans la foi, dans la prière, dans la pratique des œuvres pieuses qui sont l'objet de vos associations. Mais ne vous laissez jamais détourner de votre but, soit par les pièges multipliés de l'erreur, soit par la crainte, la faveur, les séductions des hommes, soit par les discours subtils et mielleux de ceux qui, confiants dans leur propre sagesse, traitent parfois d'inopportune telle ou telle doctrine de l'Église, croient avoir trouvé une sorte de moyen terme à l'aide duquel ils pourront amener à de mutuels embrassements la vérité et l'erreur qui se combattent sans cesse, estiment comme une œuvre de prudence de ne s'attacher pleinement ni à l'une ni à l'autre, de peur que la vérité ne trouble l'erreur dans sa possession, ou que l'erreur ne dépasse les limites qu'on a cru follement pouvoir lui assigner.

« Certes, vous ne vous écarterez pas du droit chemin, si, comme vous l'avez fait jusqu'ici, vous vous attachez fortement à cette Pierre que le CHRIST a posée comme fondement de son Église et sur laquelle il a établi la Chaire de vérité. En vous appuyant sur elle, vous ne serez ébranlés par aucun choc, ni trompés par la fraude ou par la ruse.

« C'est pourquoi Nous appelons sur vous les secours abondants de la grâce céleste, et pour vous en donner un gage, aussi bien qu'un témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons affectueusement, à vous, Chers Fils, la Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 février 1875, de Notre Pontificat la 29^e année.

« PIE IX, PAPE »

IV

« *A nos chers Fils, le Président et les Membres du Congrès catholique italien, à Florence.*

« PIE IX PAPE.

« Chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Avec le plus vif plaisir Nous apprenons, chers Fils, que sous peu vous vous réunirez à Florence, et que là vous vous appliquerez de nouveau à défendre et à soutenir les intérêts catholiques. Nous qui avons déjà vu avec la plus douce satisfaction combien profitables à un si grand œuvre ont été les travaux de votre dernier Congrès, Nous avons à bon droit la confiance que cette nouvelle Assemblée ne sera pas d'un moindre avantage à la Religion et aux bonnes mœurs.

« Prenez garde, cependant, qu'il ne s'introduise parmi vous de faux frères, c'est-à-dire ceux qui, ou imbus d'opinions peu droites, ou ne considérant ou ne connaissant pas la nature intime, l'habileté et la malice des bouleversements actuels, — et se réputant sages, — estiment que des principes qui se heurtent entre eux se peuvent concilier, et que, entre les plus acharnés adversaires de la Religion et ceux qui lui sont fidèles, la concorde se peut rétablir moyennant tel ou tel pacte politique ; comme s'il était donné de guérir une profonde plaie dans les entrailles, en appliquant sur la peau une légère compresse. Eux, qui vont criant la paix partout, n'ont pas connu les voies de la paix, laquelle consiste seulement dans la tranquillité de l'ordre vrai et parfait : et tandis qu'ils donnent à croire qu'ils pourvoient à la paix, ils répandent les dissensions parmi les frères, ils détruisent la vigueur de l'unité, inexpugnable pour l'ennemi, et, sans s'en apercevoir, favorisent avec toute efficacité la cause de cet ennemi.

« Repoussez donc loin de vous les très-funestes embûches du catholicisme-libéral, lesquelles, ou rendraient inutiles votre zèle et vos travaux, ou en amoindriraient l'énergie, ou les rendraient stériles. Tenez-vous fermement à la profession que vous avez faite au premier Congrès, car vous savez qu'elle est parfaitement conforme au jugement du

Saint-Siège, et que tous ceux qui, confiants dans leur sens propre, s'éloignent des enseignements de ce Saint-Siège, s'écartent de la vérité.

« Nous souhaitons à vos travaux le plus heureux résultat, et Nous voulons que vous en trouviez le gage dans la Bénédiction Apostolique que, en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons à tous, chers Fils, avec une très-particulière affection.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 septembre 1875, l'an trentième de Notre Pontificat.

« PIE IX PAPE. »

V

« *A nos chers Fils, les directeurs et les rédacteurs de l'Osservatore Cattolico, de Milan.*

« PIE IX PAPE.

« Chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« L'œuvre que vous avez entreprise, chers Fils, de défendre la cause catholique, de soutenir la vérité, de prémunir les fidèles contre les erreurs et les embûches, a grandement ennobli et Nous a rendu beaucoup plus agréable le don, présenté par vous, des offrandes que vous avez reçues de vos lecteurs et qui portent témoignage de leur foi et de leur religieux amour pour ce Saint-Siège.

« En vérité, vous avez entrepris une tâche difficile et ardue, rendue même très-ingrate — non par les adversaires que vous vous étiez proposé de combattre — mais *par des frères* qui, induits en erreur par un vain désir (*vana cupidigia*) de conciliation, font obstacle à ce genre de combat. Mais puisque sous cette erreur se cache le plus grave danger, vous devez avec une plus grande diligence retourner contre elle vos travaux, et, *de toutes vos forces, vous devez chercher à lui arracher ce masque de fausse prudence et cette apparence de charité dont elle se couvre.*

« Si vous parvenez à ce résultat, non-seulement avec énergie, mais avec prudence et modération, vous aurez certainement *très-bien mérité* de l'Église et de la société civile ; et toutes les tribulations que vous souffrirez pour ce motif, vous vous apercevrez qu'elles ne sont même pas à comparer aux fruits et aux avantages obtenus par la peine que vous vous serez donnée.

« Que le Seigneur favorise vos desseins et votre zèle, et qu'elle soit un gage de sa faveur la Bénédiction Apostolique que de tout cœur Nous accordons à vous, chers Fils, et à tous les donateurs, en témoignage de Notre paternelle bienveillance et de Notre gratitude.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 11 octobre 1875, — de Notre Pontificat la trentième année.

« PIE IX PAPE. »

VI

« *A Notre vénérable frère Louis, Évêque des Trois-Rivières.*

« PIE IX, PAPE.

« Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Ce que vous Nous avez attesté par écrit et de vive voix, en votre propre nom et en celui des autres prélats canadiens, de votre commune soumission et affection envers ce Siège Apostolique, Nous a été très-agréable, vénérable frère, surtout en ces temps où l'accord et l'union des esprits et des cœurs est si nécessaire pour arrêter le torrent des maux qui Nous envahissent et pour en détourner de plus grands encore.

« Nous Nous sommes principalement réjoui du soin que vous prenez d'inculquer au peuple la saine doctrine et de lui expliquer ce qui regarde la nature, la constitution, l'autorité, les droits de l'Église, dont on a coutume de pervertir très-subtilement la notion pour tromper les fidèles ; et Nous avons dû louer le zèle avec lequel vous vous êtes efforcés de prémunir le même peuple contre les astucieuses erreurs du *libéralisme* dit *catholique*, d'autant plus dangereuses que, par une apparence extérieure de piété, elles trompent beaucoup d'hommes honnêtes, et que, les portant à s'éloigner de la saine doctrine, nommément dans les questions qui, à première vue, semblent concerner plutôt le pouvoir civil que l'ecclésiastique, elles affaiblissent la foi, rompent l'unité, divisent les forces catholiques et fournissent une aide très-efficace aux ennemis de l'Église, qui enseignent les mêmes erreurs, quoique avec plus de développement et d'impudence, et amènent insensiblement les esprits à partager leurs desseins pervers.

« Nous vous félicitons donc, et Nous souhaitons que vous travailliez toujours à dévoiler leurs pièges et à instruire le peuple avec une semblable ardeur, un pareil discernement, et avec cette concorde qui montre à tous votre charité mutuelle, et prouve que chacun de vous ne pense, ne dit et n'enseigne qu'une seule et même chose. Or ceci arrivera de soi-même, si vous vous appliquez à nourrir soigneusement en vous ce dévouement à la Chaire de Pierre, maîtresse de la vérité, que vous professez en termes si forts et si affectueux. Nous vous le souhaitons à tous, en même temps que, comme augure des faveurs divines et comme gage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique, à vous, vénérable Frère, et à chacun des Évêques canadiens, ainsi qu'à leurs diocèses.

« Donné à Saint-Pierre de Rome, le 18 septembre 1876, de Notre Pontificat la trente et unième année.

« PIE IX, PAPE. »

VII

« *A Notre Cher Fils VERNHET, prêtre, directeur du journal le Peuple à Rodez.*

« PIE IX, PAPE.

« Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Plus les erreurs se répandent et leurs effets désastreux se propagent au loin, plus aussi, cher Fils, Nous voyons avec plaisir se lever de nouveaux défenseurs de la vérité qui s'opposent au progrès de ce double fléau, sans tenir compte de leur propre repos et de leurs propres intérêts. Lorsque Nous-même, pour l'instruction de toute l'Église, Nous avons proscrit les principales erreurs qui bouleversent de nos jours la société humaine tout entière, Nous ne l'avons certes pas fait pour que la lumière demeurât cachée sous le boisseau, mais pour qu'elle éclairât tous ceux qui sont dans la maison.

« C'est pourquoi Nous ne pouvons que vous approuver d'avoir entrepris de défendre et d'expliquer les décisions de Notre *Syllabus*, surtout celles qui concernent le libéralisme soi-disant catholique, lequel comptant un grand nombre d'adhérents parmi les hommes honnêtes eux-mêmes, et paraissant s'écarter moins de la vérité, est plus dangereux que les autres erreurs, trompe plus facilement ceux qui ne se tiennent pas sur leurs gardes, et, détruisant insensiblement et d'une manière cachée l'union des esprits, diminue les forces des catholiques et augmente celle des ennemis.

« Beaucoup, assurément, vous accuseront d'imprudence et diront que votre entreprise est inopportune ; mais, parce que la vérité peut déplaire à beaucoup et irriter ceux qui s'opiniâtrent dans leur erreur, elle ne doit pas être jugée imprudente et inopportune ; bien plus, il faut croire qu'elle est d'autant plus prudente et plus opportune que le mal qu'elle combat est plus grave et plus répandu. Autrement il faudrait prétendre que rien n'est plus imprudent et plus inopportun que la promulgation de l'Évangile, qui eut lieu lorsque la religion, les lois, les mœurs de toutes les nations lui faisaient une opposition directe.

« Une lutte de ce genre ne pourra que vous attirer les blâmes, le mépris, les querelles haineuses ; mais Celui qui apporta la vérité à la terre n'a pas prédit autre chose à ses disciples, sinon qu'ils seraient odieux à tous à cause de son nom. Cependant, comme il leur promet en même temps pour leurs travaux et leurs épreuves la plus grande récompense, cette récompense ranimant votre activité, continuez à défendre et à propager, pour la gloire de DIEU et le salut des âmes, la doctrine émanée de ce Saint-Siège, en observant toujours les lois de la prudence et de la charité. Entre-temps, recevez la Bénédiction Apostolique, que Nous vous accordons très-affectueusement, cher Fils, à vous et à vos collaborateurs, comme gage de la faveur divine et signe de Notre paternelle bienveillance.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 11^e jour de décembre de l'année 1876, de Notre Pontificat la trente et unième.

« PIE IX PAPE. »

Notes

(1) Nous parlons ici des nations chrétiennes. Dans la question du catholicisme libéral, il ne s'agit jamais que de celles-là. Ce sont des questions de famille. — Ce point de vue, trop souvent oublié, est fort important.



Ouvrages recommandés

- Dom Sarda y Salvany, *Le libéralisme est un péché*, 1884, réédition Expéditions Pamphiliennes.
- Mgr Lefebvre, *Dubia sur la déclaration conciliaire sur la liberté religieuse*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2000.
- Marquis A. de Ségur, *Mgr de Ségur, souvenirs et récits d'un frère*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2001.
- Marthe de Hédouville, *Monseigneur de Ségur*, 1957. Disponible à la S. A. D. P. F.
- Juan Donoso Cortes, *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme considérés dans leurs principes fondamentaux*, réédition 1986. Disponible à la S. A. D. P. F.
- S. S. Léon XIII, *Encyclique Libertas Præstantissimum*, réédition 1996. Disponible à la S. A. D. P. F.

Adresses

- **SA D. P. F.**, BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.
- **Éditions Saint-Rémi**, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.
- **Expéditions pamphiliennes**, B. P. 51, 67044 Strasbourg cedex, France.
- **Librairie Saint-Louis**, C. P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3T 2A5, Canada.
- **Bibliothèque Saint-Michel**, 201 rue Sainte Christine, 83000 Toulon, France. Tél./Fax : 04 94 03 16 74. Éditeur de l'Annuaire Royaliste Légitimiste.
- **Les Amis de Jeanne d'Arc**, 85 rue Petit, 75019 Paris, France. Tél. : 01 40 03 96 35, fax : 01 40 03 96 50. Association fondée en 1953 sous la présidence d'honneur du général Weygand *†*. Sa mission est de « prolonger la mission de la Sainte de la Patrie par la prière et l'apostolat » (mandat fixé par Pie XII), et d'« approfondir la connaissance de Jeanne d'Arc sous tous ses aspects : scientifiques, artistiques, moraux, mystiques ».
- **Faits & Documents**, lettre d'informations confidentielles d'Emmanuel Ratier, l'un des hommes les mieux informés. Pour savoir ce qui se passe dans les coulisses révolutionnaires (franc-maçons, sectes, mondialistes, lobbies cosmopolites...) aussi

bien que chez les contrerévolutionnaires. BP 254-09, 75424 Paris cedex 09, France. Tél./fax : 01 40 16 80 92 ; <http://www.faits-et-documents.com>.



Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pen., 12 novembre 1932.)

Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquente et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.

S. S. Léon XII, *Lettre Diræ librorum*, 26 juin 1827.

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

Toute reproduction est autorisée.

Courrier. : I. Kraljic, C.P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3T 2A5, Canada. Email : documents@contrerevolution.org. URL : <http://www.contrerevolution.org>